

## LOOF

Procès-verbal du Conseil d'Administration  
du 27 mai 2021 qui s'est tenu en visioconférence  
sur convocation de Fabrice CALMES, président

### Ordre du Jour

- 1 – Organisation de l'Assemblée Générale 2021
- 2 – Observatoire des Carnivores domestiques
- 3 – Projet d'accord entre le LOOF et l'AFeF

**Présents en visioconférence :** Geneviève BASQUINE, Jacqueline CHABBI, Elsa KERGOSIEN, Marie-Thérèse SZMIDT, Bernard BOUCHER, Fabrice CALMES, Jonathan CHAMPROUX, Bernard COMTE, Tony JACQUES et Mickaël ROUVER,

Tibaïre TINOCO, directrice du LOOF, est présente lors de cette visioconférence.

### Point 1 : Organisation de l'Assemblée Générale 2021

Le président du LOOF a convoqué en urgence les membres du Conseil d'Administration afin de définir la conduite à tenir par suite de la défection des services de la Poste concernant la délivrance des LRAR convoquant les membres à l'Assemblée Générale du 19 juin 2021. Les documents de convocation ont bien été déposés par le LOOF le 18 mai 2021 et la non distribution a bien été confirmée par la Poste au motif d'un problème technique.

Il est d'abord décidé que ce préjudice fera l'objet d'une réclamation auprès des services de la Poste ainsi que d'une demande de réparation. Il est rappelé que le LOOF dépense environ 95 000 euros par an en services postaux.

Le maintien de la date de l'AG est ensuite discuté.

Le 19 mai, un mail a été adressé à tous les membres indiquant la date de l'AG, le lieu de sa tenue et comprenant les éléments concernant les postes à pouvoirs et moyens de candidater. Un mail a aussi été adressé le 27 mai à tous les membres avec le justificatif de la Poste reconnaissant l'erreur et indiquant le remboursement du service non rendu. Ce même 27 mai, l'intégralité des documents (ordre du jour, documents comptables et financiers, projet d'acquisition, PV de l'AG précédente, etc) ont été adressés par mail à tous les membres.

Après l'exposition des points techniques, il a été décidé à l'unanimité de maintenir la tenue de l'Assemblée Générale le 19 juin 2021.

Trois raisons ont présidé à ce choix : la difficulté de trouver une date de report qui conviendrait au plus grand nombre, le risque de perdre l'opportunité d'acquérir le bien immobilier et la perte des arrhes déjà engagés pour l'organisation de l'AG le 19 juin et le séminaire des juges du 20 juin sur le même site.

Il a aussi été souligné que certains membres ont déjà pris leur disposition pour le 19 juin étant donné que la date a été annoncée très en amont par newsletter et publiée sur le site Internet.

Les membres du Conseil d'Administration ont toutefois souhaité que soit à nouveau renvoyés tous les éléments par mail mais cette fois avec accusé de réception et que cette mesure soit encore doublée d'un envoi par le service AR 24 sous forme de lettres recommandées papier imprimées et remises en main propre par le prestataire postal.

Il a en outre été décidé, étant donné les circonstances exceptionnelles rencontrées pour organiser l'Assemblée Générale de la suspension provisoire de l'art. 5.3 du RI du LOOF concernant spécifiquement l'organisation de l'Assemblée Générale 2021. Enfin, les candidatures aux postes d'administrateurs seront également acceptées par mail jusqu'au 4 juin à condition qu'elles soient confirmées par LRAR reçues 7 jours francs avant l'AG.

Les 10 administrateurs présents en visioconférence ont validé à l'unanimité et sans réserve le maintien de la date de l'AG au 19 juin 2021 ainsi que le dispositif des moyens à déployer pour rattraper les manquements graves des services de la poste

## Point 2 : Observatoire des Carnivores Domestiques

Issu de la politique mise en œuvre en matière de protection des animaux de compagnie, un Observatoire de la protection animale des animaux de compagnie sera mis officiellement en place d'ici 2022 par le Ministère de l'Agriculture.

Etroitement associés à la conception de l'Observatoire des Carnivores Domestiques, la Société Centrale Canine et le LOOF ont participé à de nombreuses réunions de réflexion en présence des associations de protection animale.

Monsieur Bruno FERREIRA, Directeur Général de l'Alimentation, a confirmé au LOOF son statut de membre du comité de pilotage de l'Observatoire dont la première session se tiendra le 28 mai 2021 en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Après une première mission de récolte des données concernant l'abandon des chats et des chiens, l'observatoire pourra dans un second temps approfondir les réflexions sur d'autres actes de maltraitance.

## Point 3 : Projet d'accord entre l'AFeF et le LOOF

L'AFeF, l'un des livres italiens d'origines félines reconnus par le ministère de l'Agriculture italien nous a adressé un long courrier retraçant son histoire, ses actions et ses valeurs. En effet, le LOOF a souhaité donner plus du fond au partenariat à établir avec cette structure dont l'engagement est prouvé au profit d'un élevage responsable du chat de race. A l'unanimité, le Conseil d'Administration a autorisé la présidence du LOOF à s'engager plus avant dans un protocole d'accord qui renforcera notamment les échanges entre les deux entités en matière de stratégie de développement du Bien Être Animal.

Les 10 administrateurs présents en visioconférence ont validé à l'unanimité la poursuite des échanges pour conclure un accord avec l'AFeF